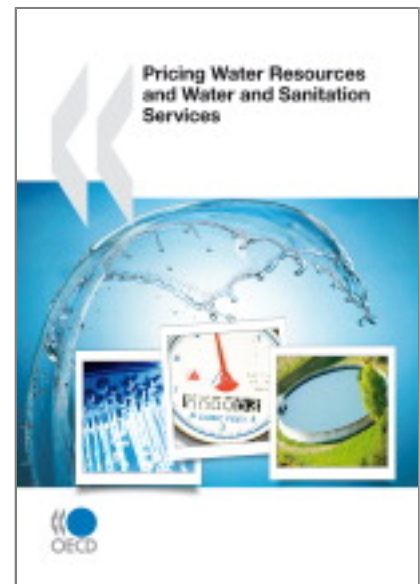


# OECD *Multilingual Summaries*

## Pricing Water Resources and Water and Sanitation Services

*Summary in French*



## Le prix de l'eau et des services d'eau potable et d'assainissement

*Résumé en français*

- Les pays de l'OCDE, comme les pays non membres, sont confrontés à plusieurs défis liés à l'eau : une concurrence accrue entre les usages de l'eau, une baisse de la qualité de la ressource, les effets du changement climatique et d'une mauvaise gestion de la ressource. Dans ce contexte, la question se pose de savoir comment les pays peuvent garantir à tous un accès à des services d'eau et d'assainissement adéquats, durables et abordables.
- La tarification des services liés à l'eau est un élément essentiel de la réponse. Le présent rapport présente des données fiables et comparables sur le prix de l'eau et des services d'eau et d'assainissement dans les pays de l'OCDE. Il apporte des éléments d'information sur les choix qui concernent la structure des tarifs, le niveau de récupération des coûts et le caractère abordable des services liés à l'eau.

## Objectif et champ du rapport

Le présent rapport actualise deux précédentes études sur l'expérience des pays de l'OCDE en matière de tarification des services liés à l'eau. Il se fonde sur les résultats de l'enquête 2007-08 de l'OCDE, qui visait à examiner deux problématiques :

- Quelle part des coûts les recettes provenant des tarifs couvrent-elles ? Quels autres mécanismes peuvent être utilisés pour couvrir les coûts des différentes activités liées à l'eau ?
- Les tarifs moyens sont-ils abordables pour tous ? Dans la négative, des structures tarifaires appropriées, notamment des tarifs sociaux, ou d'autres mécanismes de compléments de revenu sont-ils adoptés ?

Des données ont été collectées aux niveaux national et local sur les prix et les structures tarifaires des services de distribution d'eau et d'assainissement (DEA) fournis aux usagers domestiques (ménages) et industriels. Elles portent également sur la diffusion des compteurs et sur le recouvrement des coûts. En outre, les informations disponibles sur les redevances pour prélèvement et les redevances pour pollution sont présentées. Les données ont servi à évaluer si les services de distribution d'eau et d'assainissement sont abordables dans les pays de l'OCDE.

## Le nouveau contexte de la tarification de l'eau

Le secteur de l'eau est confronté à deux grands défis dans les pays de l'OCDE et dans les pays non membres. Le premier réside dans la concurrence croissante entre les principales utilisations de l'eau : consommation humaine, activités économiques et satisfaction des besoins des écosystèmes. La disponibilité limitée des ressources en eau, la détérioration de leur qualité et les répercussions du changement climatique et d'une mauvaise gestion sont autant d'éléments qui contribuent au problème.

Le deuxième défi tient à la nécessité d'assurer l'accès de tous, y compris des ménages pauvres, à des services d'eau et d'assainissement adéquats, durables et abordables. Même si dans certaines régions, la rareté de l'eau est une contrainte, l'atteinte de cet objectif est surtout entravée par des problèmes de gestion : des investissements mal conçus, des infrastructures dégradées faute de financement, ou des cadres réglementaires inadéquats.

Ces problèmes ne se rencontrent pas uniquement dans les pays en développement : les analyses récentes confirment que les pays de l'OCDE sont confrontés à des difficultés du même ordre (quoique différentes).

Dans ces conditions, les politiques de l'eau doivent s'appuyer sur un mécanisme qui alloue l'eau là où elle est le plus nécessaire et sur un instrument qui génère des financements. Une tarification des services liés à l'eau, si elle est bien conçue et adaptée aux conditions locales, peut faciliter l'exécution de ces politiques. Cela suppose de réfléchir tant aux niveaux qu'aux structures des tarifs, en liaison avec les autres instruments de financement (taxes et transferts).

## La tarification de l'eau dans les pays de l'OCDE

Les pays de l'OCDE acquièrent de l'expérience en ce qui concerne l'utilisation de redevances pour prélèvement, de redevances pour pollution/rejet et d'autres instruments économiques – comme les permis négociables d'utilisation de l'eau – pour accroître l'efficacité économique et la viabilité écologique des prélèvements et de la répartition de la ressource entre usages concurrents. Dans la plupart des pays, les redevances pour prélèvement sont destinées à financer des activités de gestion des ressources en eau ou de protection des bassins hydrographiques. Néanmoins, elles sont généralement relativement faibles. Dans l'échantillon restreint dont nous disposons, les redevances visant les eaux souterraines sont plus élevées que celles concernant les eaux de surface. Dans la plupart des cas, les redevances sont collectées et gérées au niveau local.

Le nombre de pays ayant déclaré appliquer des redevances pour pollution a augmenté. Ces redevances peuvent être liées à différentes caractéristiques des pollueurs, des rejets ou des masses d'eau réceptrices. Dans la plupart des cas, les droits/redevances sont collectés au niveau local – mais rarement à celui du bassin hydrographique – et servent à financer des activités environnementales. Certains systèmes incitent à réduire constamment les rejets dans les masses d'eau. Un certain nombre de pays ont adopté d'autres mécanismes pour couvrir les coûts, qui reconnaissent l'existence

d'un ensemble plus large de bénéficiaires. Par exemple, les recettes collectées auprès des bénéficiaires situés en aval sont utilisées pour dédommager les résidents situés en amont des contraintes que leur impose la réglementation foncière ; cela représente un pas en avant vers une gestion de l'eau et de l'aménagement du territoire réellement intégrée au niveau du bassin hydrographique.

Les prix payés par les ménages pour les services d'eau et d'assainissement varient considérablement selon les pays de l'OCDE ; cela témoigne de l'inégalité des efforts déployés pour recouvrer le coût des services au moyen des prix. Les données montrent que dans la moitié des pays, les services d'assainissement peuvent être plus onéreux que les services d'approvisionnement en eau potable. Elles confirment aussi que les prix ont augmenté au cours de la décennie écoulée (quoiqu'à un rythme parfois moins soutenu ces dernières années), essentiellement en raison des redevances sur les eaux usées, qui ont été augmentées pour mieux couvrir les investissements imposés par la réglementation environnementale. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et d'autres taxes expliquent également une partie de cette augmentation.

Les structures des tarifs de distribution d'eau varient entre les pays membre de l'OCDE et au sein de ces mêmes pays. Leur diversité à l'intérieur d'un pays reflète le degré de décentralisation du processus de fixation des tarifs. La principale différence par rapport aux enquêtes précédentes est la diminution du nombre de pays où sont employés des redevances forfaitaires et des tarifs dégressifs par tranches. Une nouvelle tendance qui se dessine dans plusieurs pays de l'OCDE est l'utilisation croissante de redevances fixes parallèlement à des éléments volumétriques, ou l'augmentation progressive du poids des redevances fixes dans la facture totale.

De plus en plus, des redevances d'assainissement distinctes sont instaurées pour recouvrer le coût de gestion des eaux usées. Dans la plupart des pays, les redevances de collecte et de traitement des eaux usées sont perçues séparément, même si la base de calcul reste le plus souvent la consommation d'eau et que seul le montant du tarif volumétrique diffère.

La collecte des données est plus difficile pour ce qui est des tarifs de l'eau à usage industriel et du traitement des eaux usées industrielles ; les différences existant entre les secteurs productifs ajoutent à la complexité de la tâche. En ce qui concerne la distribution d'eau, la principale différence par rapport aux structures tarifaires visant les ménages est que quelques pays et régions appliquent une tarification dégressive par tranches, en particulier aux gros consommateurs. La volonté de retenir les gros clients qui assurent des recettes substantielles et une demande stable semble freiner le recours à des structures tarifaires qui pourraient inciter à réduire la consommation d'eau. En ce qui concerne la gestion des eaux usées, les données font apparaître un recours accru à des redevances de collecte distinctes des redevances d'épuration, ces dernières étant de plus en plus établies sur la base de la charge polluante des rejets industriels, ce qui reflète mieux le véritable coût du traitement.

Les factures d'eau sont plus souvent soumises à des taxes qu'il y a dix ans. La TVA et les autres taxes peuvent avoir une incidence sur la demande finale et sur l'accessibilité financière des services, mais ne contribuent pas au recouvrement des coûts. D'après les données disponibles, les taxes sur les services liés à l'eau sont très variables selon les pays, ce qui contribue à rendre les comparaisons internationales difficiles.

Les données sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans les pays non membres de l'OCDE ont été collectées seulement au niveau local, et il est difficile de calculer des moyennes nationales. Les données communiquées font apparaître une hausse (parfois forte) du prix des services de distribution d'eau et d'assainissement au cours de la dernière décennie, mais à partir de niveaux généralement bas. Certains pays d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient pratiquent des tarifs supérieurs à 1 USD/m<sup>3</sup> (contre des tarifs allant de 1 à 4 USD/m<sup>3</sup> dans la majorité des pays de l'OCDE). Toutefois, dans la plupart des cas, les tarifs n'incitent guère à utiliser l'eau efficacement (notamment à réduire les fuites) et contribuent peu au recouvrement des coûts.

## Conséquences pour les politiques de l'eau

Les données recueillies dans le cadre de l'enquête 2007-08 de l'OCDE éclairent un certain nombre d'enjeux importants liés à la tarification des services d'eau et d'assainissement.

Tout d'abord, elles confirment que les compteurs sont inégalement répandus dans les pays de l'OCDE. Or l'absence de compteur empêche de recourir à la solution optimale pour parvenir à l'efficacité économique, à savoir la tarification au coût marginal. Il peut y avoir de bonnes raisons à une telle situation (les compteurs coûtent cher et

l'application à l'eau de la tarification au coût marginal entraîne des difficultés), mais cela signifie que l'efficacité économique ne peut être atteinte que par des solutions de second rang.

Deuxièmement, les données montrent que, dans les pays de l'OCDE, les coûts d'exploitation et de maintenance des services d'eau et d'assainissement à usage domestique et industriel sont généralement couverts. En revanche, les exploitants n'ont apparemment pas beaucoup de marge pour financer les nécessaires opérations de rénovation et de remplacement des infrastructures vétustes, même si très peu de pays ont fourni des données sur ce point. Il semble que la production de recettes suffisantes pour couvrir intégralement les coûts économiques ou ceux liés au développement durable des services liés à l'eau reste un objectif lointain.

L'analyse de cas concrets indique que, dans maints pays de l'OCDE, des efforts ont été entrepris pour obtenir un meilleur taux de recouvrement des coûts par le biais de la tarification. Ces efforts ont porté essentiellement sur la mise en place de mécanismes de financement efficaces, propres à assurer la viabilité financière du secteur, et en particulier celle de la gestion des eaux usées, domaine qui exige des investissements importants.

Troisièmement, les données ont permis d'évaluer l'accessibilité financière des services d'eau et d'assainissement dans un certain nombre de pays de l'OCDE. Les chiffres confirment que la facture d'eau ne grève pas outre mesure le revenu disponible des ménages, si l'on se base sur le revenu moyen. La situation est plus contrastée lorsque l'on se concentre sur le dernier décile de la population : dans plusieurs pays, les factures d'eau absorberaient une part non négligeable du revenu disponible de ce groupe.

Il importe de remarquer que de nombreux pays ont introduit des tarifs sociaux ou des mesures d'accompagnement. L'analyse de ces mesures montre qu'une tarification bien conçue et adaptée à la situation locale peut être un moyen efficace d'améliorer les caractéristiques environnementales, sociales, économiques et financières des politiques de l'eau.

Il y aurait beaucoup à gagner à poursuivre le travail entrepris afin de documenter régulièrement ces tendances, de combler les lacunes en matière de connaissances. Cela faciliterait les comparaisons internationales. Les enseignements pourraient être transposés dans une liste de contrôle à l'intention des responsables publics qui participent à la formulation ou à la révision des politiques de tarification des services liés à l'eau. Ce rapport ouvre la voie.

© OCDE

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

**Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.**

**Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE** [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org) ou par fax au: +33 (0)1 45 24 99 30.

Service des Droits et Traductions de l'OCDE  
2 rue André-Pascal, 75116  
Paris, France

Consultez notre site Internet [www.oecd.org/rights/](http://www.oecd.org/rights/)

